

De nombreux **élèves notifiés MDPH qui n'ont pas d'AESH** sont "en attente" faute de place en ULIS, ITEP (notamment dans les Ardennes).

Pourrait-on déjà savoir si des moyens vont aller combler ces manques et avoir une information plus précise sur les **ouvertures de classe ULIS** (école-collège-lycée)?

Dans le cadre de la **réforme des concours de recrutement** des enseignants,

- quel est le volume prévu dans l'académie pour les "berceaux-supports" accueillant les futurs étudiants MEEF-contractuels ?
- Des berceaux seront ils prévus dans toutes les disciplines dont la formation est aujourd'hui assurée par l'INSPE de l'académie ?
- Quels impacts auront ces postes sur le mouvement intra des personnels ?

1 Les conseils d'administration des établissements posent des questions, formulent des demandes (orales et écrites), votent des vœux, parfois à l'unanimité, et ne reçoivent aucune réponse... Comment les représentants des personnels doivent-ils procéder pour transmettre les « revendications » des personnels et obtenir un retour de l'Administration ?

2 CTSD second degré : quelles sont les prérogatives des CTSD concernant les questions relatives au second degré ?

3 Concernant la préparation de rentrée 2021 : (pourra être traitée avec le point 2)a Comment les « priorités nationales » que sont « l'élévation du niveau de qualification » et « la justice sociale » pourront-elles être atteintes avec 84 suppressions de postes d'enseignants dans le second degré et des effectifs plus importants dans les classes ? Comment les impacts de la crise sanitaire sur les élèves sont-ils mesurés et pris en considération (par des moyens supplémentaires, des effectifs allégés, par exemple...) ?

b De nouvelles modalités de calcul de la DHG des collèges semblent avoir été définies :

- Quelle concertation/consultation des organisations syndicales ?
- S'agit-il d'une décision nationale ou d'une « expérimentation » académique ?
- Pour les REP+ et REP, une dotation complémentaire de 15 à 21h ou de 9 à 15h, soit une variation de 6h, peut être accordée : selon quels critères ?

- 2 autres catégories de collèges ont été créées selon le principe d'une « allocation progressive ou différenciée des moyens » : quels sont les 26 collèges concernés ? Comment l'IPS et l'IE se calculent-ils ?  
Pouvons-nous avoir communication des données des collèges concernés ? Comme pour les REP+ et REP, comment la dotation complémentaire (de 6 à 12h et de 3 à 9h, avec la même variation possible de 6h) sera-t-elle attribuée ?

4 La création d'un enseignement de spécialité en EPS est à nos yeux une bonne nouvelle. Le ministre a indiqué un déploiement dès la rentrée 2021. Où en est-on dans l'académie de Reims ? Comment les établissements ont-ils été sollicités ? Combien se sont portés volontaires ? Combien ont été retenus ? Sur quels critères ? Des moyens supplémentaires viendront-ils renforcer les DHG ? (pourra aussi être traitée avec le point 2)